

PAR LUC THÉRIAULT



RAPPORT DU TRÉSORIER SORTANT

Les chiffres

Ci-dessous, les grandes lignes des États financiers vérifiés 2013-2014 et des Prévisions budgétaires 2014-2015 présentées par Luc Thériault, trésorier de la SARTEC, et approuvées lors de l'assemblée générale annuelle du 30 novembre dernier.

Les états financiers de la SARTEC donnent l'état des résultats de 3 fonds :

- le fonds d'administration qui sert à nos opérations courantes;
- le fonds de la Caisse de sécurité qui sert surtout au paiement des assurances et au REÉR des membres;
- le fonds d'immobilisation qui regroupe nos actifs immobiliers.

■ Le fonds d'administration

Après 8 ans de légers surplus, nous affichons cette année un déficit 14 159 \$. Nos revenus (incluant les affectations d'origine interne) sont ainsi passés de 1 015 913 \$ à 987 807 \$ une baisse de 28 106 \$ qui s'explique principalement par un fléchissement des cotisations à la source. Nous n'avons désormais plus de revenus de location, puisque nous occupons désormais tout l'espace disponible dans notre édifice.

Les dépenses du fonds d'administration (une fois amputées d'un montant de 25 258 \$, soit des acquisitions pour immobilisations qui sont transférées aux fonds d'immobilisation et à Caisse de sécurité) ont été de 1 001 966 \$, supérieures de 4 020 \$.

Le déficit de 14 159 \$ pour l'année en cours est toutefois absorbé par le surplus accumulé du fonds d'administration.

■ Le fonds de la Caisse de sécurité

Les contributions des producteurs et des membres à la Caisse de sécurité se sont élevées à 3 074 770 \$, une baisse de 77 670 \$ par rapport à l'an dernier. À ces revenus, s'ajoutent la contribution supplémentaire des membres au plan familial (105 870 \$) et le fruit de nos placements (87 588 \$), pour un total de 3 268 228 \$. 2 243 899 \$ ont été déposés dans les REÉR des membres et nos primes d'assurance ont coûté 875 769 \$ pour l'assurance collective soit 54 501 \$ de plus que l'an dernier. S'ajoutent les charges administratives de 80 000 \$, les honoraires de courtage de 8 533 \$, la contribution de 10 000 \$ au Fonds SARTEC et des dépenses diverses (entretien, événement, acquisitions, etc.) de 19 045 \$. Un montant de 30 982 \$ vient s'ajouter au surplus accumulé de la Caisse de sécurité.

Le coût de notre régime d'assurance collective est passé de 821 268 \$ à 875 679 \$ cette année. Un montant plus élevé que l'ensemble des contributions. Le régime s'est ainsi avéré déficitaire, mais les correctifs apportés en juin dernier (générique, plafonnement des honoraires, etc.) devraient y remédier.

■ Le fonds d'immobilisation

Quant au fonds d'immobilisation, sa valeur établie au départ à 239 347 \$ est passée à 217 910 \$ après avoir pris en compte les amortissements pour immobilisations, mais cela ne reflète pas la valeur réelle de notre édifice.

Pour 2014-2015, nous prévoyons des revenus supérieurs de 1 021 900 \$ et des dépenses de 1 065 450 \$ pour un déficit anticipé de 43 550 \$, totalement épongé à même le surplus accumulé au fonds d'administration. 